

ENSEMBLE BÂTISSONS L'ÉGLISE EN ILE DE FRANCE !

Les 1^{er} et 2 décembre, vous allez être sollicités en faveur des Chantiers du Cardinal.

C'est une œuvre créée en 1931 par le cardinal-archevêque de Paris pour bâtir et rénover les églises ou leurs dépendances à la charge de l'Église dans le diocèse de Paris.

A Bourg-la-Reine, nous sommes favorisés : la communauté paroissiale se réunit, le dimanche pour la messe ou encore à l'occasion des cérémonies qui scandent la vie de chaque baptisé, dans une église accueillante et bien entretenue. Dans notre église, construite avant 1905, certains des travaux nécessaires sont pris en charge par la commune et des paroissiens ont su répondre généreusement aux appels de leurs curés pour financer les aménagements incombant à la paroisse.

Nous sommes appelés à aider nos frères qui n'ont pas cette chance, à l'exemple des premières communautés chrétiennes, ce dont témoignent divers passages des Actes des Apôtres ou des Lettres de Saint Paul.

De plus, dans cet espace dynamique, toujours en mutation qu'est l'Ile-de-France, de nouveaux besoins se font jour. Il y faut des lieux de rencontre et de célébration. Ainsi les Chantiers du Cardinal vont participer à la construction du centre Teilhard de Chardin sur le plateau de Saclay. Au nord de Paris, dans un quartier en plein bouleversement, ils sont

engagés dans les travaux de Saint-Paul de la Plaine.

Dans le diocèse de Nanterre, le nôtre, la Maison des familles de l'espace Saint-François de Sales sera située dans un quartier en train de naître sur l'emplacement des usines Renault à Boulogne-Billancourt. Au cœur de ce lieu d'écoute et de rencontre, un oratoire pourra se transformer en un vaste lieu de culte. **Outre ce projet,** des chantiers de rénovation sont en cours de réalisation : ainsi à **Notre-Dame des Pauvres d'Issy-les-Moulineaux ou à Sainte-Monique de Bagneux.** D'autres chantiers viennent de s'achever. Des travaux d'accessibilité s'y ajoutent. Ce n'est pas rien !

Depuis cette année, les Chantiers du Cardinal, qui regroupent les forces des diocèses de Paris, Nanterre, Saint Denis et Créteil, et les Chantiers interdiocésains de Versailles, Pontoise, Evry et Meaux sont regroupés en une seule structure : **les huit diocèses de l'Ile-de-France mutualisent leurs ressources et unissent leurs efforts pour plus d'efficacité au service de l'Évangile.**

Nous savons les temps difficiles mais en aidant à la construction et à la rénovation d'églises, nous participons à la construction et à la vie de l'Église du Christ. Merci de ce que vous ferez.

Marie-Thérèse QUINSON

Comment donner ?

- par un chèque libellé à l'ordre suivant « Chantiers du cardinal-association diocésaine de Nanterre » Vous le glisserez dans l'enveloppe qui vous sera distribuée avant la messe les 1^{er} ou 2 décembre, avant de la déposer à la quête, à l'accueil de la paroisse, ou de l'envoyer directement.

- en ligne : <http://www.chantierscardinal.ccf.fr/aidez-nous/je-donne-en-ligne>

- par la quête du jour (dans les corbeilles de la quête)..

Un reçu fiscal sera adressé pour tout don identifié (66% du montant de votre don sont déductibles de l'impôt sur le revenu). Le site des Chantiers du Cardinal peut répondre aux questions que vous vous posez. En voici l'adresse: www.chantierscardinal.ccf.fr

Année de la Foi

« Témoigner du Christ dans un monde sécularisé »

Quelles attentes, quelles résistances, quel intérêt ou quel refus rencontre un témoin du Christ dans notre monde sécularisé ?

Trois habitants du *doyné de la Pointe Sud* (les environs de Bourg-la-Reine) témoignent de la façon dont ils vivent leur foi au quotidien.

Ni vedettes ni héros, ils nous interrogent en filigrane sur notre propre manière de témoigner.

Venez les écouter !

En présence de Monseigneur Gérard DAUCOURT, évêque de Nanterre
et des curés du doyenné

Rendez-vous mercredi 12 décembre de 20h30 à 22h30
église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine (6bis boulevard Carnot)

Denier du Culte

Merci à tous ceux qui ont déjà versé leur participation au Denier de l'Eglise. Comme vous le savez, l'Eglise ne vit que de dons et cette collecte constitue la principale ressource de notre paroisse grâce à laquelle elle peut continuer à assurer sa tâche et sa présence dans notre ville. En nous envoyant votre participation, vous manifesterez votre attachement à l'Eglise catholique et à ceux qui la servent chaque jour.

Comment donner ? En espèces ou par chèque à l'ordre de la *Paroisse Saint-Gilles* dans l'enveloppe prévue à cet effet, en indiquant vos nom et adresse pour le reçu fiscal qui vous sera envoyé pour tout don supérieur à 15 €. Vous pouvez aussi donner en ligne (par virement ou prélèvement, <http://denier.org/don-eglise-catholique-nanterre>).

Grandes Heures

de l'orgue de Saint-Gilles

Dimanche 2 décembre 16 h 30
Concert d'improvisation sur la Genèse, par Jean-Luc Guyard, organiste titulaire aux églises de Saint-Cloud, avec la participation de Christopher Hayward, flûtiste ; avec projections d'images et de bruitages.

Régis Singer nommé chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire

Sa Sainteté le Pape Benoît XVI a conféré, le 31 juillet 2012, l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire le Grand, à Monsieur Régis Singer, organiste titulaire de l'église Saint-Gilles, pour honorer ses 45 années de services à l'Eglise, comme organiste et comme expert national chargé de la protection et de la restauration du patrimoine campanaire des cathédrales et églises de France. Lors de la messe paroissiale du samedi 22 décembre à 18 h 30 Mgr Gérard Daucourt, lui remettra les insignes de Chevalier.

POUR LES JEUNES

■ **Pèlerinage à Chartres** pour les 18-30 ans : les 22, 23 et 24 mars 2013, week-end des Rameaux. Cette année, une route partira dès le vendredi soir, 22 mars.

■ **Journées Mondiales de la Jeunesse** : Le Pape Benoît XVI nous invite aux Journées Mondiales de la Jeunesse en juillet 2013 pour rencontrer le Christ à Rio. Le diocèse de Nanterre vous propose de participer à ce bel événement de l'été prochain qui se prépare dès à présent. Le site jmj92.org, mis à jour régulièrement en fonction de l'avancée du projet, vous donnera les informations nécessaires pour venir aux JMJ ou aider des jeunes à y partir.

Les dates : Deux formules sont possibles car les pèlerins du diocèse de Nanterre voyageront sur deux vols différents. Le premier décolle le 13 juillet à 10h20 (heure locale Paris) et revient le 1er août à 16h00 à Paris. Le second s'envole le 14 juillet à 10h20 et revient le 2 août à 16h00 à Paris. Si tu t'inscris suffisamment tôt, tu pourras choisir ton vol !

Les lieux : La semaine missionnaire du diocèse de Nanterre, du 15 au 22 juillet, aura lieu à Salvador de Bahia, une des plus belles destinations du Brésil ! Du 23 au 29 juillet, tous les diocèses se retrouvent à Rio de Janeiro pour vivre les Journées Mondiales de la Jeunesse en compagnie du Pape!

■ **Année de la foi** : conférence sur le **catéchisme de l'Eglise catholique** avec le **père. Luc Mellet, directeur du Service national de la catéchèse. Jeudi 13 décembre** à 20h30, à Sainte-Rita, 7 rue Gentil-Bernard, Fontenay-aux-Roses

■ **Amitié judéo-chrétienne : soirée sur le thème « Aimer ses ennemis »**. Projection du film germano-israélien *Après le silence* de Marcus VETTER jeudi 29 novembre à 20h30 salle Charles-Péguy. Discussion et verre de l'amitié à l'issue de la projection.

Sur le même thème, **Atelier Torah et Evangile** animé par Christian Thiry mardi 4 décembre à 20h30 salle Charles-Péguy.

■ Conférence sur « **Le temps des mosaïques. Quelques regards sur Ravenne, Venise, Rome et Palerme** » avec Bernard Diette, agrégé de Lettres classiques. Mercredi 28 novembre à 20h30 au Temple de Bourg-la-Reine, 26 rue Ravon.

■ Venez découvrir le **CEntre Pour l'Initiative des JEunes** à Sainte Monique mardi 4 décembre à 20h30. Michel Maulvault viendra présenter cette **association** qu'il a **créée pour permettre à des jeunes de milieux défavorisés de définir et réaliser leurs propres projets**, accompagnés par des adultes. Adresse : Rond-Point des Martyrs de Chateaubriant, Bagneux.

Fête en l'honneur de l'Immaculée Conception : messe samedi 8 décembre à 9h

■ Dimanche 25 novembre : **éveil à la foi** à 10h45 salle Charles-Péguy et **messe en famille** à 11h dans l'église.

■ **Aumônerie** : dimanche 25 novembre à 16h30, réunion des Secondes ; après la messe de 18h30, réunion des Premières. Dimanche 2 décembre : réunion des Terminales après la messe de 18h30.

■ Lundi 26 novembre à 11h : **messe à la Résidence La vallée**, 22 rue de la Villa Flamande.

■ Association œcuménique : Atelier lecture et réflexion sur le **Notre-Père, itinéraire pour la conversion des Eglises**. Jeudi 29 novembre à 20h30 au Temple, 26 rue Ravon à Bourg-la-Reine.

■ **Prière de Taizé** vendredi 30 novembre à 20h à Saint-Gilles.

■ **Ménage dans l'église** par le « corps de balais » et les volontaires lundi 3 décembre après la messe de 9h.

■ **Catéchisme** : Le dernier atelier "découverte de la messe" aura lieu le dimanche 2 décembre de 10h à 10h45 salle Charles-Péguy. Les mercredis 5, 12 et 19 décembre de 13h30 à 15h, salle Charles Péguy, se tiendront **Les ateliers de l'Avent** animés par Sœur Thérèse et les catéchistes. Merci d'inscrire les enfants au plus vite.

■ **Adoration du Saint-Sacrement** : vendredi 7 décembre à partir de 9h30. A partir du 7 décembre et durant tout l'hiver, l'Adoration aura lieu à l'oratoire.

■ A l'occasion des fêtes de Noël, **les Compagnons organisent une vente de sapins de Noël** le 15 décembre. Cette vente leur permettra de financer leur projet humanitaire au Cameroun. Renseignements et commandes auprès d'Ymeric au 06 59 54 41 08.

■ **URGENT** : des parents recherchent une ou plusieurs personnes pour aider en classe leur enfant de 7 ans qui a des troubles de l'apprentissage. Cette aide est indispensable à l'enfant. Durée hebdomadaire du travail : 10h30 sur le temps scolaire. Rémunération au SMIC horaire. Bénévolat possible. Les personnes retraitées peuvent se proposer. Tel : 06 17 92 25 35.

Merci à l'équipe Travaux !
il y a quelques semaines, le tronc recueillant les offrandes des cierges a été vandalisé. Un nouveau tronc a été installé par leurs soins.

Carnet

Obsèques : Madeleine LACAILLE (91 ans), Marie-Thérèse BUGNET (89 ans).

25 novembre et 2 décembre 2012

Christ, roi de l'univers et 1^{er} dimanche de l'Avent – B- N° 908

Laissons du temps au débat

La France envisage d'élargir le mariage civil aux personnes de même sexe et de leur ouvrir la possibilité de recourir à l'adoption. Cette réforme juridique fondamentale mettrait fin à une pratique millénaire qui réservait le mariage à l'alliance d'un homme et d'une femme. Elle supprimerait la notion de père et de mère dans le Code civil.

Pour les uns, l'ouverture du mariage et de l'adoption aux partenaires de même sexe relève de la logique des droits individuels et des valeurs de liberté et d'égalité. Pour d'autres, cette réforme entraînerait une rupture de ce qui fonde notre société, la famille et son cadre, et introduirait une confusion dans l'identité des sexes, fondatrice de toute personnalité et de toute collectivité humaine.

Ce sujet est grave et clivant, porteur d'affrontements, alors que la société française a besoin d'être apaisée et rassemblée. Il engage chacun en conscience, et les opinions transcendent toutes les appartenances et traversent toutes les communautés: politiques, religieuses ou philosophiques. Il ne saurait par ailleurs être considéré comme tranché par l'élection présidentielle. C'est pourquoi nous demandons que ce sujet, qui pour beaucoup touche à nos repères fondamentaux, fasse l'objet d'un large débat qui mette en lumière les enjeux liés "au mariage pour tous". Ce n'est qu'au terme de ce débat national, qui pourrait prendre la forme d'une conférence sociétale, sur le modèle de la grande conférence sociale et de la conférence environnementale qui se sont tenues au Conseil économique, social et environnemental, qu'il appartiendrait alors à la représentation nationale de décider.

Un tel débat national devra s'organiser dans l'écoute et le respect des opinions et des expériences de tous. Il devra impliquer non seulement des experts de différentes disciplines concernées (juristes, pédopsychiatres, sociologues, philosophes...), mais aussi les représentants d'associations (homosexuelles, familiales...), et les représentants de toutes les confessions et familles de pensée qui partagent l'idéal républicain de tolérance. Il devra permettre de mesurer les conséquences sociales, anthropologiques et juridiques d'une

telle évolution, en tirant les leçons d'expériences et d'études internationales, et en particulier éclairer les questions suivantes.

Dans quelle mesure et de quelle façon notre droit doit-il reconnaître la différenciation sexuelle ? Comment articuler cette reconnaissance avec le principe d'égalité des droits ? Quelles conséquences aura pour l'équilibre et l'épanouissement de l'enfant son adoption par un couple de même sexe ? Quel doit être le statut de l'enfant par rapport au couple hétérosexuel ou homosexuel ? Quelles conséquences tirer de la priorité unanimement reconnue à l'intérêt de l'enfant, en particulier dans la définition de la filiation, de l'adoption ou de la procréation médicalement assistée (PMA) ? Que deviendraient les finalités du mariage si la réforme était adoptée ? Quelle serait l'évolution du droit du divorce ? Comment assurer le respect des droits, notamment patrimoniaux, des couples homosexuels, insuffisamment assurés par le pacs ? Une union civile pour les couples homosexuels permettrait-elle de garantir ces droits ? Comment assurer dans l'Union européenne la confrontation de différents statuts familiaux, parentaux, et de filiation ?

Une responsabilité particulière

On le voit, les questions sont nombreuses et les enjeux immenses, et ne sont pas posées seulement au citoyen français. Les réponses que nous donnerons pourront aussi éclairer les débats au-delà de nos frontières car le Code Napoléon et ses adaptations successives restent la référence de nombreux pays. Qu'on le veuille ou non, nous avons, nous Français, une responsabilité particulière qui nous dépasse. Le gouvernement a érigé en principe général l'écoute et la recherche du consensus.

Osons donc véritablement, sereinement, sérieusement, le débat et, au nom du principe de précaution, donnons du temps au dialogue. La France en sortira grandie, en donnant l'image d'une démocratie exemplaire, respectueuse de chacune et chacun.

Claude Baty, président de la Fédération protestante de France ; **Gilles Bernheim**, grand rabbin de France ; **Mohammed Moussaoui**, président du Conseil français du culte musulman ; **André Vingt-Trois**, cardinal, archevêque de Paris...

Philippe Barbarin, cardinal, archevêque de Lyon ; **Jean-Paul Bounhore**, professeur émérite de médecine, membre de l'Académie nationale de médecine ; **Michel Camdessus**, gouverneur honoraire de la Banque de France ; **Bertrand Collomb**, ancien chef d'entreprise, membre de l'Institut ; **Michel de Virville**, directeur du Collège des Bernardins ; **Chantal Delsol**, professeur de philosophie, membre de l'Institut ; **Pierre Delvolpe**, professeur émérite de droit public, membre de l'Institut ; **Christian Flavigny**, psychiatre, psychanalyste ; **Xavier Fontanet**, ancien chef d'entreprise ; **Pierre Levy-Soussan**, psychiatre, psychanalyste ; **Jean-Francois Mattei**, philosophe ; **Pierre-Louis Rémy**, ancien délégué interministériel à la famille ; **Jean- Pierre Ricard**, cardinal, archevêque de Bordeaux ; **André Vacheron**, président honoraire de l'Académie nationale de médecine, membre de l'Institut ; **Antoine Veil**, président de sociétés.

Le Monde du 17.11.2012.

Les curés des quatre communes de notre circonscription ont commencé à rencontrer des candidats à l'élection législative partielle prévue les 9 et 6 décembre afin d'aborder avec eux les questions liées au projet de loi « ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe », ainsi que d'autres sujets liés au bien commun..